

Vive la masturbation !

Autor(en): **J.D.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **89 (2001)**

Heft 1450

PDF erstellt am: **17.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-282225>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Toutes les femmes ont déjà simulé? Pas d'accord!

S.P.

LAUSANNE

Je lis toujours avec beaucoup d'intérêt les différents articles de *Femmes en Suisse*. Votre éditorial de janvier m'a pourtant fait bondir! D'autant plus qu'on m'a dit que de nombreuses femmes qui vous ont écrit abondent dans votre sens et vous ont chaleureusement félicitée de votre franchise. Je ne fais l'ange en rien du tout, mais je vous assure qu'il existe un cas de figure très différent de ce que vous décrivez.

Toutes les femmes ont déjà simulé l'orgasme, dites-vous? Après la libération sexuelle des années septante où tout a été discuté et rediscuté? Je n'en crois rien. Je m'explique: imaginez une femme sans expérience qui se lie à 20 ans à un homme avec qui elle aura la chance de rester toute sa vie. Pas d'infidélité, ni d'un côté, ni de l'autre. Si les chances sont minces de réussir une telle gageure, elles existent bel et bien si l'on s'assure franchise et communication. Comment pouvez-vous imaginer qu'un amour profond et une égale tendresse fassent bon ménage avec la simulation? C'est bien se moquer de son compagnon que de feindre un

plaisir que l'on n'éprouve pas. «C'est même pas cool du tout» comme dirait la jeune génération. Pour qu'il en finisse et jette l'éponge, dites-vous? Où diable est donc la honte à dire que le désir est absent de temps en temps et que les préoccupations diverses ont pris le pas dans la tête (plutôt que la migraine qui est un brin éculée)? Ce qui n'empêche pas de participer dans une totale bonne humeur!

Mais voilà, à un éphémère amant, on ne dit pas le fond de sa pensée. Parce qu'il faut paraître gaie, divertissante et délurée avant d'aimer tendrement. Duper un homme profondément aimé? Sottise. Demandez donc à d'autres femmes. Elargissez votre enquête, mais ne faites pas une généralité de quelques exemples choisis sur des femmes inconstantes. Peut-être en reparlerons-nous dans quelques années? Je continuerai à vous lire avec le même intérêt, mais de grâce, ne donnez plus dans des articles quelque peu polémiques.

Vive la masturbation!

J. D.

GENÈVE

Je tiens à vous féliciter d'avoir enfin traité du plaisir de la femme dans l'acte sexuel. Il s'agit d'une question délicate et souvent secrète, mais combien importante si l'on veut se sentir à l'aise dans sa tête et dans son corps. Bien des femmes qui ont des compagnons sont frustrées et font «semblant», ou bien l'homme ne veut rien entendre. Pour celles qui vivent seules, pourquoi pense-t-on que cette question ne les concerne pas? Elles sont faites comme les autres et les pulsions sexuelles se manifestent aussi pour elles, alors... vive la

«masturbation saine et émanicipatrice» comme vous dites!

Ne croyez pas que je sois une jeune femme à la page, libérée. Je suis une vieille dame de 95 ans qui sait de quoi elle parle, puisqu'elle vit seule depuis plus de cinquante ans.

Réminiscences

BMH

THONON-LES-BAINS

Le numéro de janvier était particulièrement intéressant et sympathique par les sujets qu'il a «osé» y aborder... J'ai 82 ans et je mesure le chemin parcouru dans l'émancipation tous azimuts des femmes, y compris en leur for intérieur, même s'il reste encore pas mal à faire (peut-être moins à «faire» d'ailleurs qu'à «mûrir»). Le texte sur la masturbation m'a bien amusée, car à 5 ans, obligée par ma mère à faire la sies-

te où je m'ennuyais prodigieusement, je m'adonnais à cet exercice fort agréable en toute «innocence», puis j'ai oublié jusqu'à ce que vingt ans plus tard, j'apprenne avec stupéfaction les connotations sulfureuses qu'on y attachait alors... Vive le XXI^e siècle!

Félicitations!

Jil Silberstein

MOUDON

Que voilà un pertinent, solide et vif dossier (Epanouies, sexuellement?) qui promet un nécessaire virage par *Femmes en Suisse*. Bravo! Content aussi de voir des articles hors dossier dépasser la page traditionnelle (courrier du Chiapas). L'idéal: qu'un journal aussi ramassé puisse être de part en part intelligent. Vivement la prochaine livraison. Un abonné ravi.



UNIVERSITÉ DE GENÈVE

La **FACULTÉ DE DROIT** ouvre une inscription pour un poste de

PROFESSEUR ORDINAIRE

en droit européen
au Département de droit international et
organisation internationale

CHARGE : Il s'agit d'un poste à plein temps comprenant principalement des enseignements obligatoires de niveau licence et postgrade en droit communautaire européen et des enseignements à option (par exemple institutions et principes de droit communautaire). Une participation active au diplôme d'études approfondies en droit européen et en droit international économique (Genève/Lausanne) figure également au cahier des charges.

TITRE EXIGÉ : doctorat en droit ou titre jugé équivalent.

ENTRÉE EN FONCTION : 1^{er} octobre 2001 ou date à convenir.

Les dossiers de candidature doivent être adressés avant le 2 avril 2001 à l'administrateur de la Faculté de droit, 40, boulevard du Pont-d'Arve, 1211 Genève 4, auprès duquel des renseignements complémentaires peuvent être obtenus sur le cahier des charges et les conditions.

Désirant associer tant les femmes que les hommes à l'enseignement et à la recherche, l'Université souhaite recevoir davantage de candidatures féminines.